

Orientation PS60+ genevois période 2019-2020

Contexte : nouvelle coprésidence intergénérationnelle pour 2019-2020

Principes :

- Garder la mobilisation acquise pour les élections cantonales
- Influencer le Comité directeur par la réflexion collective sur les politiques sociales pour les aînés
- Défendre les intérêts et la place des seniors dans une vision intergénérationnelle au sein du parti et des commissions
- Garder ou adapter les statuts à l'existence du groupe PS60+
- Etablir une chartre définissant une éthique de la vieillesse pour la population genevoise
- Maintenir la présidence et les délégués actuels jusqu'en 2020
- Etoffer le rôle et le mandat des délégué(e)s au Comité directeur suisse (CDPS60+)
- Faire valoir au sein du Groupe PS60+ et du parti les compétences de ses membres
- Favoriser l'expertise sur tout sujet concernant les seniors
- Encourager la participation des seniors au sein du parti et de ses instances

Perspective 2019-2020 PS60+ suisse

Contexte : élections fédérales en 2019, 2 co-secrétaires généraux nouveaux au secrétariat central dès juin 2018 avec réorganisation des responsabilités.

Principes :

- Etablir la place du PS60+ dans le système du parti à l'instar de celles des femmes et des migrants dans une perspective intergénérationnelle avec la JUSO
- Evaluer le dispositif tout en privilégiant l'esprit de diversité régionale romande et francophone, cas échéant adapter les instances
- Garder la présidence actuelle jusqu'en 2020 et la représentation romande dans le dispositif d'appui de la présidence du Comité directeur PS60+
- Structurer le groupe « Romandie » pour la période 2019 -2020 en favorisant une coordination romande composée de délégués et/ou présidence de chaque section cantonale

MFA/FSG Version 11 juin 2018 adaptée lors de la séance mensuelle du PS60+